

Les labels et classements

La labellisation de vos prestations,
la garantie de notre destination.



DESTINATION
**PROVENCE
OCCITANE**



Présentation du label

La Marque « Accueil Vélo » peut être attribuée à tous types de structures (hébergement, restaurant, site touristique...).

Chaque professionnel, souhaitant utiliser la marque, doit respecter les critères obligatoires du référentiel de qualité propre à sa catégorie et confronter son offre touristique avec des services optionnels.

Contact :

Laurent Albert

laurent.albert@provence
occitane.com
06 37 87 43 14

Les Prérequis :

- La structure doit se situer à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé
- Les hébergements touristiques doivent être classés selon les normes nationales propres à chaque catégorie
- Pour les hébergements ne disposant pas d'un classement réglementaire, ils doivent être à minima labellisés.
- La marque est attribuée pour 3 ans
- Le coût total est de **200 €**.



Présentation du label

Le label **Vignobles & Découvertes** est attribué à des structures à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples, sur la thématique de l'oenotourisme.

Contact :

Christèle Dominguez
christele.dominguez@provence
occitane.com
04 66 79 70 33

Les prérequis :

- Être partenaire (payant) de l'Office de Tourisme Provence Occitane
- Labelliser l'ensemble de son offre
- Posséder un label autre que celui-ci (pour les domaines viticoles et les hébergements)
- Proposer une prestation en lien direct avec le vignoble
- Le label est attribué pour 3 ans par Atout France
- **Gratuit**



Présentation du référentiel

Chambre d'Hôtes Référence n'est pas un label.
Il est destiné à toutes les chambres d'hôtes qui
souhaiteraient avoir un gage de qualité.

Contact :

Laure Haverland

classement@provenceoccitane.com

07 78 47 98 85

Les Prérequis :

- Être déclaré en mairie
- Ne pas être labellisé Clé Vacances, ni Gîtes de France
- L'attribution est pour 5 ans
- Le coût total est de **90 €**.



Présentation du classement

Le classement des Meublés de Tourisme permet de garantir un niveau de confort auprès des touristes grâce à un classement en étoiles en fonction des prérequis.

Prochainement :

Provence Occitane

classement@provenceoccitane.com

07 78 47 98 85

Contact :

Relais des Gîtes de France du Gard

04 66 27 94 91

Les Prérequis :

- Être déclaré en mairie,
- Répondre aux 133 critères :
 - Équipements et aménagements
 - Services aux clients
 - Accessibilité et développement durable
- La loi fiscale vous permet d'avoir un abattement forfaitaire de 50%,
- L'attribution est pour 5 ans
- Le coût total est **sur devis**.



Labellisation par une personne accréditée



Contact :

Françoise Mounier
mounier@tourismegard.com
07 67 33 07 60

Les Prérequis :

- Être déclaré en mairie
- **Répondre aux critères :** Environnement - la situation de la structure / Surfaces - configuration du logement / Aménagement et équipements intérieurs / Aménagement et équipements extérieurs / Accueil et services
- L'attribution est pour 4 ans,
- Le coût total est sur devis.



Contact :

Relais des Gîtes de France du Gard
04 66 27 94 91

Les Prérequis :

- Être déclaré en mairie.
- **Répondre aux critères :** Environnement - situation - extérieurs / Habitabilité / Équipements techniques / Équipement général / Aménagement - équipement par pièce / Services / Standing - cachet - décoration.
- L'attribution est pour 5 ans,
- Le coût total est **sur devis**.

Les différents labels existants :

 Clef Verte	Clef Verte : premier label de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants.
	Atout France : classement préfectoral pour les hôtels de tourisme, les campings, les parcs résidentiels de loisirs, les résidences de tourisme, les villages de vacances et les auberges collectives.
	Inter Rhône : une démarche qualité pour les caves et domaines dans le bassin de la Vallée du Rhône.
	Qualité Tourisme Occitanie Sud de France : une démarche qualité pour tous types de structures sauf les meublés de tourisme.
	Bienvenue à la ferme : marque commerciale des chambres de l'agriculture destinée à tous types de structures ambassadrices d'une agriculture durable et responsable.
	Tourisme & Handicap : marque d'état qui permet à toutes les personnes en situation de handicap de bénéficier de vacances et loisirs en autonomie.
	Le Gard Militant du Goût : garantit aux consommateurs l'origine, la qualité, le respect de la saisonnalité dans les restaurants, les caves, les domaines viticoles et les produits du terroir.
	Logis de France : c'est la garantie d'un séjour de qualité dans un cadre familial et convivial pour les hôtels et les hôtels-restaurants.

Pour l'obtention de ces divers labels, prendre contact avec l'organisme concerné.

Destination Provence Occitane

Siège social Office de Tourisme
ZA de l'Euze - 1717, Route d'Avignon -
30200 Bagnols-sur-Cèze

☎ 04 66 79 01 02

✉ contact@provenceoccitane.com

Suivez-nous

 @laprovenceoccitane

 @officedetourismeprovenceoccitane

DESTINATION
**PROVENCE
OCCITANE**

PROVENCEOCCITANE.COM